

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mai 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 904)

Tombé

AMENDEMENT

N ° AS1041

présenté par

Mme Tamarelle-Verhaeghe, M. Bois, M. Chalumeau, Mme Dupont, Mme Lenne, Mme O'Petit,
Mme Valérie Petit, M. Testé, Mme Toutut-Picard, Mme Trisse et M. Vignal

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 8, insérer l'article suivant:**

Le Gouvernement remet au Parlement, avant le 31 décembre 2019, un rapport sur la situation du préapprentissage et des dispositifs à destination des élèves de collège en décrochage scolaire.

Le rapport examine la cohérence des dispositifs existant, les possibilités concrètes de leur évolution et les impacts que celle-ci aurait. Il fait notamment état de l'opportunité d'ouvrir le préapprentissage avant l'âge de quinze ans.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le préapprentissage vise à faire découvrir les métiers et les formations, la voie professionnelle et/ou à préparer à l'entrée en apprentissage. Des dispositifs se sont développés voire succédés ces dernières années. Le dispositif d'initiation aux métiers de l'alternance (DIMA), en place depuis plusieurs années, vise à préparer le jeune à la pédagogie de l'alternance, l'accompagner dans son projet professionnel et lui redonner confiance dans son avenir.

Or, comme le souligne le rapport de Sylvie Brunet, remis le 31 janvier 2018, ce dispositif demeure très marginal et souffre d'une attractivité très limitée, concernant 5.000 jeunes et ne débouchant pas nécessairement sur une orientation vers l'apprentissage.

Outre le préapprentissage, d'autres dispositifs tournés spécifiquement vers les jeunes en décrochage scolaire se développent depuis quelques années avec le réseau des Ecoles de la deuxième chance (E2C) ou l'Etablissement public d'insertion de la Défense (EPIDE).

Comme le soulignent Marc Ferracci et Pierre Cahuc dans *L'apprentissage, donner la priorité aux moins qualifiés*, afin de développer ces dispositifs et d'en assurer l'efficacité, il convient d'en évaluer les résultats et la cohérence. C'est ce que propose le présent amendement.